



Le lien MARIVERAIN

Bulletin municipal Vol. 3, No 3, AVRIL 2002

www.ville.sainte-marie.qc.ca

Budget et plan d'action 2002

Russell Gilbert, Maire

Emplois étudiants

Service des travaux publics
et de l'ingénierie

Ghislain Vallée quitte son siège

La rédaction

Hommage à M. Edmond Nolin

Line Gagnon,
agente de développement culturel

Politique culturelle en action

Line Gagnon,
agente de développement culturel

Conseil en bref

Chantale Faucher, greffière par intérim

Inondation printanière

Chantale Faucher, greffière par intérim

Une (belle) pelouse sans pesticides...c'est possible!

Claudia Labrie
Horticultrice de SAMAR

Ovation pour les Troubadours de ma Vallée

Dominique Marcoux, relationniste

PROCHAINE RÉUNION

DU CONSEIL :

Le lundi 8 avril 2002, 20 h

À VOIR



SUR LE SITE INTERNET

www.ville.sainte-marie.qc.ca

ISSN 1492-9279

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

2^e trimestre 2002

Impression • Dynamiques, Centre d'imprimerie,
Sainte-Marie Bce

Graphisme, rédaction et coordination de projet



VILLE DE SAINTE-MARIE BUDGET ET PLAN D'ACTION 2002

En adoptant son budget en décembre dernier, le conseil municipal a posé un geste important qui oriente l'appareil municipal et décide d'un grand nombre de projets et d'interventions pour toute l'année à venir. Examinons donc les grandes lignes du plan d'action de la ville pour 2002.

Les orientations fondamentales

- Réduire la dette municipale, payer davantage comptant
- Impliquer davantage les citoyens dans l'amélioration de leur ville
- Continuer d'offrir des services de qualité à la population
- Revitaliser le centre-ville en profitant de la construction du nouveau pont
- Supporter le développement de l'industrie touristique
- Améliorer l'aspect esthétique de la ville en mettant en valeur paysages et bâtiments
- Favoriser le développement industriel en offrant un choix de terrain adapté au besoin
- Solutionner l'approvisionnement en eau potable
- Continuer la réfection de la voirie rurale et urbaine
- Supporter le développement résidentiel en partenariat avec les promoteurs

Les travaux d'immobilisation

a) Loisirs et tourisme :

- Terrassement de la Maison d'accueil touristique
- Réfection des terrains de tennis
- Nouveau système de son à l'aréna

b) Travaux publics

- Recherche d'une solution à l'approvisionnement en eau potable (avec aide financière des gouvernements)
- Déménagement de l'ancien bureau de poste
- Finalisation des services sur le boulevard Taschereau et la rue Gendreau
- Prolongement des services sur la 3^{ème} avenue du Parc industriel secteur Est (nouveau parc)
- Pavage de la rue Des Pruniers et du stationnement Nord de l'OMH
- Finalisation de la réfection du 3^{ème} rang
- Réfection de voirie sur St-Gabriel près du Lac Marcoux
- Remplacement de la pompe incendie du réservoir Bisson
- Nettoyage de 20% du réseau d'égout

c) Police

- Réaménagement du poste de police suite à la réorganisation du service

d) Communication

- Amélioration de notre site Internet

Les projets de planification (2002)

- Simulation de la conversion de la rue Notre-Dame à sens unique (plus de détails dans une prochaine édition du Lien mariverain)
- Problématique du stationnement au centre-ville
- Planification des travaux du parc Dulac (secteur Cameron, à l'arrière de la salle de quille)

Les projets de planification (2003, 2004 et 2005)

- Modernisation des artères Notre-Dame, Marguerite-Bourgeoys, St-Antoine, Laroche et Vachon suite à l'implantation d'un nouveau pont
- Aménagement d'une piste cyclable sur le nouveau pont et sur Marguerite-Bourgeoys pour rejoindre la véloroute régionale
- Création d'une place publique entre l'hôtel de ville, l'église, l'école Maribel et la bibliothèque Honorius-Provost
- Récupération du CHSLD (Centre d'accueil Notre-Dame-de-la-Protection) à des fins culturelles et communautaires

Participation à certains dossiers régionaux

- Problématique de traitement du lixiviat (résidus liquides résultant du dépôt de déchets solides ou semi-solides)
- Finalisation de la véloroute régionale
- Salle de spectacle régionale

Ressources humaines

- Négociation des conventions collectives avec les employés de bureau, les cols bleus et les policiers

Élections

- Organisation et tenue d'élections municipales
- Accueil des nouveaux élus

La préparation du budget est aussi une occasion de réflexion qui sert à préciser les attentes qui ne sont pas toutes liées à une dimension financière. Par exemple, le choix de favoriser le développement de l'industrie touristique, d'offrir un service courtis, de s'associer à nos partenaires régionaux, etc. sont autant d'orientations qui ne peuvent se réaliser par le seul pouvoir de l'argent. L'action bénévole, le goût de s'impliquer, le désir de voir

évoluer son milieu, le désir d'y être pour quelque chose, autant de dimensions impossibles à chiffrer et qui, pourtant, ont énormément de valeur. Sainte-Marie, c'est bien plus qu'une ville ou qu'un budget, c'est une fierté à partager!



Russell Gilbert
Maire



Emplois étudiants

Appel de candidatures 2002
dossier numéro 161.04.02

Cet appel de candidatures vise l'embauche de deux étudiants pour la période estivale au sein du Service des travaux publics & de l'ingénierie de la Ville de Sainte-Marie.

Principales fonctions :

Effectuer divers travaux de terrassement, de construction, d'entretien d'ouvrages publics et toutes autres tâches connexes.

Conditions d'admission :

Détenir un certificat d'études secondaire V.

Être âgé d'au moins 18 ans.

Détenir un permis de conduire « classe 5 » ; un permis de conduire « classe 3 » serait un atout.

Période :

La période de travail d'une durée minimale de 8 semaines se situe entre le début du mois de mai et la fin du mois d'août 2002.

Conditions de travail :

Les conditions de travail, le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective des employés municipaux.

Inscription :

Entre le 8 avril et le 19 avril 2002 inclusivement.

Seules les candidatures reçues à l'adresse indiquée durant la période d'inscription seront acceptées.

Faire parvenir le formulaire « Offre de service – emplois étudiants – Été 2002 » au Service des travaux publics & de l'ingénierie, 484, boulevard Lamontagne, Sainte-Marie (Québec) G6E 3C7.

Téléphone : 387-2783

Télécopieur : 386-3435

Le formulaire « Offre de service – emplois étudiants – Été 2002 » est disponible à la réception de l'Hôtel de Ville, 270, avenue Marguerite-Bourgeoys, Sainte-Marie (Québec) ou encore en format PDF sur le site de la ville : www.ville.sainte-marie.qc.ca en cliquant sur l'icône « Dernières nouvelles » dans la page d'accueil.

GHISLAIN VALLÉE QUITTE SON SIÈGE



En date du 21 mars 2002, monsieur Ghislain Vallée, conseiller au siège numéro 3, a quitté la scène politique municipale pour se consacrer à d'autres projets.

Monsieur Vallée, ayant procédé à la vente de sa propriété et n'étant plus domicilié à Ville de Sainte-Marie, ne répond plus aux critères d'éligibilité pour un poste de membre du conseil tel que le prévoit la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Par ailleurs, le conseil municipal n'est pas tenu de combler un poste devenu vacant lorsque la vacance est constatée dans les douze (12) mois qui précèdent le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection régulière (rappelons qu'il y aura élection municipale en novembre 2002). Son siège demeurera donc vacant jusqu'aux élections générales.

Monsieur Vallée tient à remercier les citoyennes et citoyens de Sainte-Marie pour la confiance et l'appui qu'ils lui ont accordés au cours des dernières années. Ses remerciements s'adressent aussi à ses collègues du conseil et à tous les employés de la Ville pour leur grande collaboration et l'ardeur que toutes et tous mettent à accomplir un travail de la plus haute qualité.

Inclure une photocopie de l'original des attestations d'études et du permis de conduire.

Information sur l'emploi :

Service des travaux publics & de l'ingénierie
téléphone : 387-2783

Hommage à M. Edmond Nolin



M. Edmond Nolin est né le 22 mai 1910 à Saints-Anges. Ses parents, Octave Nolin et Marie Ferland, décident peu après sa naissance de déménager à Sainte-Marie, dans la maison de la rue Notre-Dame qu'ils ont toujours conservée et où, plus tard, M. Nolin et son épouse, Laurentienne Sirois, ont fondé, à leur tour, leur famille de quatre fils : Pierre, René, Roger et Lionel.

Monsieur Nolin a travaillé comme monteur à la Regina Shoes. On raconte qu'il était d'une adresse et d'une rapidité exceptionnelles. À la fermeture de l'usine de chaussures, c'est à la pâtisserie Vachon qu'il travaillera jusqu'à sa retraite, précipitée par un très grave accident d'auto où il perdit une jambe en 1967.

Attachant durant toute sa vie beaucoup d'importance aux événements locaux, la photographie devint rapidement une passion. Avec sa petite caméra carrée, il ira jusque dans le clocher de l'église et prendra parfois plusieurs heures à « s'ajuster » afin de réussir des photos bien cadrées et d'une précision étonnante.

Son épouse Laurentienne, à sa demande, note à l'endos de chaque photo des renseignements précis, allant parfois

même jusqu'à inscrire l'heure en plus de la date, les lieux et les noms des personnes s'y retrouvant.

Plusieurs se souviennent de cet homme généreux, heureux de partager ses souvenirs, de montrer ses photos et de prêter ses négatifs. Son fils, Lionel, a pour nous cette même générosité puisqu'il nous confie aujourd'hui le fonds photographique de son père afin que nous le conservions, le protégeons et le diffusions. Son souhait le plus cher est que la Ville de Sainte-Marie, par le biais de ces photographies, s'approprie son histoire et soit fière de ses racines.

De la mi-mars à la fin du mois de mai, une soixantaine de photos provenant de ce fonds seront exposées dans le hall de l'hôtel de ville.

Grand merci à la famille Nolin, particulièrement à Lionel, qui nous permet aujourd'hui de rendre un hommage posthume à M. Edmond Nolin.

Line Gagnon,
agente de développement culturel.



POLITIQUE CULTURELLE EN ACTION

Diffusion du bilan 2001 et du plan d'action 2002

Mardi le 26 février dernier, les gens impliqués depuis le début dans la démarche de la politique culturelle et le grand public ont été invités à la présentation du bilan 2001 et du plan d'action 2002.

À la lumière des documents présentés, les participants ont été à même de constater l'ampleur de la tâche. Dans ce contexte, bon nombre d'objectifs ont été atteints. Pour ce qui est de ceux qui n'ont pas été réalisés, ils seront traités avec les actions jugées prioritaires en 2002.

Vous pouvez obtenir le document détaillé en vous adressant à :

Loisirs, culture et vie communautaire
au 387-4920

ou sur le site de la ville :

www.ville.sainte-marie.qc.ca

en cliquant sur l'icône « Dernières nouvelles » dans la page d'accueil.

Invitation

Partagez vos souvenirs pour enrichir notre histoire

Vous aimeriez discuter, échanger des informations et ainsi participer à la transmission orale de notre histoire ? Vous êtes invités au prochain Café de la Parole, mardi le 16 avril à 19 h, au sous-sol de l'hôtel de ville. Cette rencontre sera alimentée principalement par l'exposition de photos de M. Edmond Nolin. Vous pouvez apporter vos propres documents, photos, etc.

Line Gagnon, agente de développement culturel.

CONSEIL EN BREF

Séance régulière du 11 mars 2002 :

Pour l'année en cours, la fourniture du service d'impression et de négatifs du Journal municipal Le Lien Mariverain sera assumée par Dynamique, Centre d'imprimerie.

Nous avons débuté le processus d'adoption de deux (2) règlements d'amendement au règlement de zonage numéro 700-90. Le premier règlement amendera certaines dispositions des chapitres 1, 6 et 8 du règlement de zonage. Le second a) permettra l'ajout de la catégorie « services ambulance » à la grille des usages et spécifications du parc industriel, secteur ouest, et b) modifiera les limites ainsi que les usages et spécifications de certaines zones dans le secteur délimité par le boulevard Laroche, l'avenue Marguerite-Bourgeois, l'avenue Saint-Jean et le boulevard Vachon. **Une séance d'information et de consultation publique est prévue pour lundi le 8 avril 2002 à 19 h 45.**

Nous avons également débuté le processus d'adoption d'un règlement d'amendement du règlement relatif à l'émission de permis de construction numéro 703-90 afin de modifier certaines conditions suite à une demande de permis de construction pour un bâtiment agricole et autre qu'agricole en zone agricole établie par décret. **Une séance d'information et de consultation publique est prévue pour lundi le 8 avril 2002 à 19 h 45.**

Pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, la firme d'avocats Sylvain, Parent, Gobeil, Simard représentera la Ville à titre de procureur devant la Cour municipale de Sainte-Marie. La firme remplace ainsi Me Louis-Clément Ferland à qui nous adressons nos plus sincères remerciements et souhaitons une retraite bien méritée.

Le conseil a autorisé l'installation de nouveaux panneaux de signalisation : deux affiches arrêts obligatoires sur le boulevard Taschereau Sud, à l'intersection de l'avenue du Bocage, et des affiches limitant la vitesse maximale à 50 km/hre sur les voies de circulation du parc industriel.

La signature d'une entente avec la MRC de La Nouvelle-Beauce a été autorisée pour la fourniture d'un service de surveillance et de nettoyage des cours d'eau sur notre territoire. Cette entente définit entre autres les rôles et responsabilités de la Ville et de la MRC dans ce dossier. Pour assumer ces obligations de surveillance et de nettoyage, le conseil municipal a désigné Bruno Gilbert, Maurice Mercier et Bernard Boulanger pour agir au nom de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Pour la période de mars 2002 à mars 2003, la Ville a nommé monsieur Jean-Luc Loubert de la MRC de La Nouvelle-Beauce à titre d'inspecteur agraire pour la juridiction de son territoire rural.

Nous avons procédé à l'acquisition d'un système de sonorisation pour l'aréna en partenariat avec Bose Canada, l'École de Patinage et le Fonds Roland-Lacroix.

Un mandat au montant de 3 850 \$ a été confié à l'Association des arénas du Québec pour évaluer les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique de l'aréna de Sainte-Marie.

Johanne Pomerleau, régisseuse des programmes, sera remplacée pendant son congé de maternité par madame Marika Faucher.

Le conseil municipal a accordé plusieurs contrats pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003 et ce, après avoir procédé par voie de soumissions sur invitation:

- pour la fourniture de béton de ciment avec l'exigence de qualification BNQ du fabricant à Unibéton, une division de ciment Québec inc.;
- pour la fourniture de béton de ciment sans exigence à Béton Saint-Joseph;
- pour le forage et le sautage du roc pour les travaux d'élargissement du 3^{ème} Rang à Forage La Chaudière inc.;
- pour la fourniture des matériaux granulaires pour les travaux d'entretien et petits travaux, les travaux d'immobilisations et les travaux urgents. Ces contrats sont accordés par catégorie au plus bas soumissionnaire conforme et ce, pour chacun des matériaux.

Le conseil municipal a accordé plusieurs contrats pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003 et ce, après avoir procédé par voie de soumissions publiques et par voie du système électronique. Parmi ces contrats, notons :

- la fourniture et l'opération de machinerie lourde pour les travaux d'entretien et petits travaux, les travaux d'immobilisations et les travaux urgents. Ce contrats sont accordés par catégorie au plus bas soumissionnaire conforme et ce, pour chacun des types de machineries.

Le Service des travaux publics et de l'ingénierie a été autorisé à procéder à l'acquisition de petits équipements ou outils pour une somme maximale de 13 500 \$, taxes en sus.

Des aides financières totalisant la somme de 5 625 \$ furent accordées à cinq organismes ou organisations.

La Ville a demandé au ministre d'État aux Affaires municipales et de la Métropole de reconnaître officiellement notre municipalité comme «ville centre» et demande que cette reconnaissance influence et détermine l'adoption de toute législation ou politique de façon à assumer et à promouvoir le maintien et le dynamisme des villes centres dites « villes à caractère de centralité».

La Ville a confirmé par résolution que les projets déposés dans le cadre du programme Infrastructures-Québec demeurent une priorité et seront réalisés au plus tard en 2003. Cette confirmation fait suite à leur acceptation par la Direction générale d'Infrastructures-Québec. Ces projets visent particulièrement la réfection de deux (2) tronçons du réseau d'égout sanitaire dont les dépenses s'élèvent à 532 500 \$. La subvention accordée dans le cadre de ce programme représente une somme de 158 000 \$.

Un mandat de services professionnels a été accordé à la firme Génécior pour la réalisation d'une étude afin d'évaluer d'autres possibilités d'alimentation relatives au dossier «eau potable».

Madame Mado L. Faucher a été nommée maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

Nous nous reparlerons le mois prochain...

Chantale Faucher, greffière par intérim.



Province de Québec
Ville de Sainte-Marie

AVIS

À tous les propriétaires et locataires occupants de la ville de Sainte-Marie

INONDATION PRINTANIÈRE

Dans le cadre du Programme de protection civile et de mesures d'urgence, la Ville de Sainte-Marie avise par la présente tous les propriétaires et locataires situés dans une zone inondable de vider leur sous-sol de son contenu.

Advenant le cas où il y aurait inondation de ces sous-sols et que le contenu n'aurait pas été retiré, aucune réclamation ne pourra être faite à l'égard dudit contenu. Le présent avis fait partie du plan des mesures d'urgence de la Ville de Sainte-Marie à titre de pré-alerte à l'inondation. Les recommandations contenues dans le présent avis entrent en vigueur immédiatement.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de la protection civile au 387-6066.

Donné à la Ville de Sainte-Marie,
Ce 5^e jour d'avril 2002

Chantale Faucher
Greffière par intérim



La photo ci-dessus a été publiée dans le Programme Printemps 2002 du Service des Loisirs, Culture et Vie communautaire. Intitulée « Terre d'hiver », elle est l'oeuvre de madame Marilène Faucher de Ste-Marie.

Une (belle) pelouse sans pesticides... c'est possible!

Une belle pelouse est un élément important dans l'aménagement d'une propriété. Elle met la résidence en valeur et sert de lien entre toutes les plantations : arbres, arbustes et plates-bandes fleuries. La vue d'une pelouse évoque la paix, la détente ou le loisir. C'est la touche finale qui encadre la maison.

Aujourd'hui encore, de nombreux propriétaires rêvent d'avoir un tapis de verdure, toujours verdoyant, sans la moindre mauvaise herbe et sans la moindre « bébitte ». La pelouse parfaite! C'est une mode qui nous rend dépendant d'une quantité de pesticides polluants, dangereux et très coûteux. Des méthodes plus écologiques peuvent être utilisées pour obtenir une belle pelouse sans créer d'effets indésirables sur la santé et l'environnement.

Un tapis

D'abord qu'est-ce qu'une belle pelouse? Pour encore bien des gens, c'est une étendue bien touffue, verte, composée essentiellement de graminées. Un tapis! Pourtant, une belle pelouse peut être différente de cette idée! On nous a tellement fait croire que seules les graminées étaient acceptables dans la pelouse et que sa couleur verte devait être uniforme. Tout le monde a suivi ce modèle sans sourciller.

Dans la nature, il n'y a pas de monoculture. Une prairie sauvage est toujours peuplée d'une diversité de plantes qui s'entraident mutuellement. Pourquoi se battre contre la nature? Travaillons plutôt avec elle.

Ha.....ce pissenlit

Quelques plantes, autres que les graminées, peuvent être intéressantes à conserver dans notre gazon. Par exemple, le trèfle est une excellente plante compagne dans la pelouse : c'est une légumineuse qui capte l'azote de l'air. De plus, elle ne se fera pas dévorer par les parasites amateurs de graminées. Quant aux pissenlits, ils poussent dans les sols lourds, car cette plante fixe et aère ce type de sol. Certaines villes comme Westmount se classent chaque année parmi les plus belles villes du Québec alors qu'elles n'appliquent plus de pesticides sur leurs pelouses depuis 10 ans. Des milliers de

pissenlits y fleurissent tous les étés. N'oubliez pas que leur floraison ne dure que deux semaines! Sinon, une bonne aération de votre terrain et l'ajout d'un ramasse herbe à votre tondeuse lorsque les pissenlits montent en graines viendront en limiter le nombre.

Il faut bien comprendre que la pelouse est un espace vivant, diversifié, qui contient des organismes inoffensifs et même utiles, qu'il s'agisse des plantes, des insectes ou des vers de terre. Les pesticides ne font pas que détruire les indésirables, ils éliminent aussi les organismes bénéfiques de la pelouse. De plus, les pesticides se dispersent très facilement dans l'air et avec la pluie, ils se retrouvent dans les cours d'eau. Saviez-vous que « l'Amérique du Nord totalise environ 65 millions d'hectares de pelouses, soit plus de la superficie occupée par toute autre culture, y compris celle du blé, du maïs ou du tabac » (Teyssot et al. 1999).

Certains pesticides, utilisés pendant plusieurs années, ont été éliminés du marché. Et il y en aura d'autres. De plus en plus de villes éliminent l'utilisation de pesticides, que ce soit sur les espaces verts de la ville ou sur les terrains privés. Les gens commencent à prendre conscience des effets néfastes des pesticides sur leur santé et leur environnement.

Sainte-Marie passe à l'action

L'an passé, la Ville de Sainte-Marie a opté pour une gestion écologique de ses espaces verts. L'objectif est d'éliminer graduellement l'utilisation de pesticides dans les parcs. « Une belle pelouse doit ressembler à un vert de golf ». C'est une mentalité qu'il faut changer. Il faut que les gens comprennent que la présence de pissenlits et autres fleurs dans leurs parcs ne signifient pas que la Ville n'entretient plus les gazons. C'est plutôt qu'elle a décidé d'éliminer les pesticides qui sont dangereux afin de permettre aux citoyens et citoyennes de profiter des espaces verts de Sainte-Marie en toute sécurité.

Modifier nos mentalités et nos façons d'agir vis-à-vis les pesticides contribueront à améliorer l'air que l'on respire et l'eau que l'on boit. La biodiversité est essentielle

à la planète et elle commence dans la pelouse autour de notre maison.

Bonne saison à tous!

Claudia Labrie
Horticultrice de SAMAR

Le livre de référence que j'ai utilisé pour écrire cet article est *Pelouses et couvre-sols* par Édith Smeesters. C'est un livre que je recommande à tous ceux qui désirent changer leurs habitudes et opter pour une pelouse écologique.



OVATION POUR LES TROUBADOURS DE MA VALLÉE!

C'est le 3 mars dernier que les Troubadours se sont mérités une ovation « debout » par le public lors du 13^{ème} Rassemblement Régional de groupes vocaux, qui avait lieu à la Salle Albert-Rousseau de Ste-Foy.

Neuf chorales participaient à cet événement, dont les Troubadours qui ont ouvert le spectacle avec un Medley énergique des années « vinyle ». Celui-ci sera d'ailleurs au programme lors de leur prochaine prestation annuelle les 17, 18 et 19 mai 2002 à la Polyvalente Benoit-Vachon.

Par leur magnifique interprétation de la pièce « Vangelis 1492 », les Troubadours ont touché le cœur du public et ainsi reçu une chaleureuse ovation.

Félicitations à nos Troubadours!

Prochain rendez-vous les 17, 18 et 19 mai 2002 à l'auditorium de la Polyvalente Benoit-Vachon de Ste-Marie.

Dominique Marcoux, relationniste
Les Troubadours de ma vallée inc.